

L'écho du brivet

Sainte Anne
sur Brivet



Le mot du Maire

Je vous souhaite une bonne année 2009

Quel projet portons-nous pour Sainte Anne ? Nous avons réfléchi pour mieux agir. Permettez-moi de vous en présenter les principales orientations pour l'horizon 2015. Nous avons commencé par une étude démographique qui prévoit 2500 à 2800 habitants vers 2015. Puis nous avons sollicité une étude de programmation pour quantifier et planifier nos projets. Deux phases de travaux sont prévues, la 1^{ère} sera réalisée entre 2009 et 2010, elle permettra la construction de bâtiments pouvant recevoir dans un même ensemble un accueil périscolaire, un restaurant scolaire et un centre de loisirs. La 2^{ème} phase sera, suivant les finances, le déplacement de l'école « Jean de la Fontaine » à proximité immédiate des réalisations précédentes, donc essentiellement rue du Mortier Plat pour mutualiser au maximum les équipements structurants (chauffage, parkings, accès, sanitaires, etc.). Le moment venu, nous penserons à optimiser le mieux possible l'utilisation des immeubles restés vacants. Par ailleurs durant ce municipe la Communauté de Communes a comme projet de nous réaliser une bibliothèque plus vaste (*voir un pôle multi accueil de la petite enfance*). Nous veillerons à ne pas sous dimensionner, ni sur dimensionner ces réalisations ; nous serons très très vigilants sur les coûts. Le passage du POS en PLU, et autres actions d'urbanisme sont également envisagés. Ne soyons pas naïfs, la crise du capitalisme financier notamment aux U.S.A. entraîne déjà un début d'une très grave crise industrielle un peu partout dans le monde. (Peut-être, la plus grave depuis 1929) : ceci va certainement nous compliquer la tâche (ex : faillite de DEXIA, banque des collectivités locales) ; chômage, précarité, pouvoir d'achat seront certainement pour nous des hôtes bien encombrants. Neuf mois se sont écoulés, le temps de la naissance d'un nouveau visage pour notre commune... Nous avons essayé de prévoir l'avenir de Sainte Anne, à nous maintenant de le rendre possible.

Philippe Belliot, le Maire



Le mot du premier adjoint

Je vous présente à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Au cours de l'année 2008, des réalisations ont vu le jour et d'autres sont arrivées à terme. La fin des mises aux normes de l'escalier à l'école Jean De La Fontaine, les différents travaux d'amélioration et de rénovation de la voirie communale, de l'église, de la salle polyvalente, de la salle des sports, de la mairie...sans oublier l'installation des totems (projet de la municipalité précédente).

N'oublions pas l'ouverture au 35, place du commerce du cabinet de Mme Elisabeth Marsan, médecin généraliste, gériatrie. En juillet 2008, sur le site de l'Etang de la Couëronnais, la municipalité a été contrainte de supprimer les « jeux » pour non-conformité. Au cours du premier semestre 2009, de nouvelles structures seront installées pour les 3-12 ans.

En 2009, outre les projets déjà évoqués, la piscine, à la Hirtais, sera opérationnelle au cours du 2^{ème} semestre. Sur cette même zone, les premiers coups de pioches vont être donnés pour la réalisation de la zone commerciale.

Sainte Anne surfe sur le net depuis fin 2005. Le site avait besoin d'un rafraîchissement. La commission communication s'y est attachée. Il a été conçu, pour chacun d'entre nous, pour devenir un outil privilégié d'information, de service et de communication. Il a pour vocation d'évoluer, de se transformer, de s'adapter aux besoins ou aux attentes des associations et du public et s'enrichira avec le temps.

Jean-Pierre Meignen, 1^{er} Adjoint



VOTRE MAIRIE

6, rue de l'Etang

Tél. 02 40 88 14 09

Fax. 02 40 91 80 64

Internet : www.sainte-anne-sur-brivet.fr

Courriel : mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Du lundi au mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
- Le jeudi : 9h à 12h
- Le vendredi : 9h - 12h et de 14h - 16h30
- Le samedi : 9h - 12h

SERVICES ADMINISTRATIFS :

- Aurélie COUTANT, secrétaire générale
- Gwénaëlle CHEVRIER
(en congé de maternité remplacée par)
 - Sabrina MORDEL
Accueil, l'urbanisme
 - Solène DOUAUD
Accueil, Etat civil, les affaires générales
- Huguette RUAULT Comptabilité, CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales), restauration scolaire, gestion du cimetière

SERVICES TECHNIQUES :

Pascal PERIO, responsable

Thierry TURCAUD, Nicolas EMERLOT, Fabien VIGNARD
(en remplacement ponctuel de Clément BERANGER)

L'AGENCE POSTALE

Nadine BAUWENS 02 40 91 82 57

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Le samedi de 9h à 11h.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

DE JANVIER À JUILLET 2009

Philippe BELLIOU, le Maire

Les samedis matin suivants de 9h30 à 11h30 :

Samedi 24 janvier 2009

Samedi 14 février 2009

Samedi 7 mars 2009

Samedi 28 mars 2009

Samedi 18 avril 2009

Samedi 9 mai 2009

Samedi 30 mai 2009

Samedi 20 juin 2009

Samedi 11 juillet 2009

ou sur rendez-vous le lundi et le jeudi matin.

Jean-Pierre MEIGNEN

1^{er} Adjoint : Finances, Communications, Administration Générale

Les samedis suivants de 11 h 00 à 12 h 00 :

10 janvier – 28 février -25 avril – 13 juin

Thierry GRIERE

2^e Adjoint : Affaires Sociales, Associations sports et culture

Les samedis suivants de 11 h 00 à 12 h 00 :

17 janvier – 14 mars - 2 mai - 27 juin

Didier MEIGNEN

3^e Adjoint : Urbanisme POS/PLU, Locaux municipaux

Les samedis suivants de 11 h 00 à 12 h 00 :

31 janvier - 21 mars – 16 mai - 4 juillet

Thierry NOBLET

4^e Adjoint : Affaires Agricoles, Voiries, Personnel technique

Les samedis suivants de 11 h 00 à 12 h 00 :

7 février – 4 avril – 23 mai – 18 juillet

Joël BEAUGEARD

5^e Adjoint : Affaires Scolaires & Pêriscolaire, Restauration scolaire

Les samedis suivants de 11 h 00 à 12 h 00 :

21 février – 11 avril – 6 juin – 25 juillet

*Pour des raisons d'organisation,
il est demandé de prendre rendez-vous à la Mairie
pour toute rencontre avec le Maire ou les Adjointes.*

TARIFS COMMUNAUX 2009

Vote du conseil, lors de la séance du 16 décembre 2008

PARTICIPATIONS AUX ECOLES POUR L'ANNEE 2009

Participation aux dépenses de fonctionnement par an des élèves de Sainte Anne sur Brivet scolarisés en classe spécialisée hors commune	552,20 €
Participation aux fournitures scolaires des enfants de Sainte Anne sur Brivet fréquentant les écoles primaires de la commune	37,51 €/an /élève
Participation aux frais de matériel pédagogique des enfants de Sainte Anne sur Brivet fréquentant l'école Jean De La Fontaine	12,32 €/an /élève
Participation au projet éducatif concernant les enfants de Sainte Anne sur Brivet fréquentant les écoles primaires de la commune	14,66 €/an /élève
Participation par enfant et par jour pour les classes de découverte (subvention limitée à 1 classe par école par an), 7 jours maximum, 30 élèves maximum, non reportable d'une année sur l'autre.	4,50 €

Lors du conseil municipal du 24 juin 2008 le montant de forfait communal versé dans le cadre du contrat d'association, pour l'année scolaire 2008-2009, a été réactualisé à **555,20 €** (somme versée pour l'année et par enfant domicilié à Sainte Anne sur Brivet fréquentant l'école Saint Michel).

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2009 :

HABITANTS DE LA COMMUNE					
	Salle annexe	Salle principale 1/3	Salle principale 2/3	Salle complète	Salle complète et salle annexe
Réunion (moins de 2H) (sans cuisine)	19,50 €	19,50 €	39,00 €	58,50 €	78,00 €
Réunion 1/2 journée (sans cuisine)	37,50 €	36,00 €	74,50 €	111,50 €	149,00 €
Réunion journée (sans cuisine)	75,50 €	75,50 €	151,00 €	226,50 €	302,00 €
Vin d'honneur	65,00 €	65,00 €	84,50 €	104,00 €	123,50 €
Bal, soirée, 1/2 journée	130,00 €	130,00 €	169,00 €	208,00 €	247,00 €
Journée	182,00 €	182,00 €	273,00 €	364,00 €	455,00 €
2 jours	273,00 €	273,00 €	409,50 €	546,00 €	682,50 €
Forfait vaisselle	15,00 €	15,00 €	30,00 €	45,00 €	45,00 €

HABITANTS HORS COMMUNE					
	Salle annexe	Salle principale 1/3	Salle principale 2/3	Salle complète	Salle complète et salle annexe
Réunion (moins de 2H) (sans cuisine)	34,00 €	34,00 €	68,50 €	102,50 €	136,50 €
Réunion 1/2 journée (sans cuisine)	65,00 €	65,00 €	130,00 €	191,00 €	256,00 €
Réunion journée (sans cuisine)	132,00 €	132,00 €	264,00 €	396,00 €	528,00 €
Vin d'honneur	112,50 €	112,50 €	148,00 €	182,00 €	215,00 €
Bal, soirée, 1/2 journée	227,50 €	227,50 €	295,50 €	364,00 €	432,00 €
Journée	318,50 €	318,50 €	477,50 €	637,00 €	796,00 €
2 jours	477,50 €	477,50 €	716,50 €	955,50 €	1 194 €
Forfait vaisselle	15,00 €	15,00 €	30,00 €	45,00 €	45,00 €

Les associations de Sainte Anne sur Brivet (loi 1901) utilisent la salle polyvalente à titre gratuit.

TARIFS CIMETIERE – COLUMBARIUM

Tarifs appliqués au 1^{er} janvier 2009 :

Concession cimetière : 15 ans : 65 € – 30 ans : 137 €

Concession columbarium : 15 ans : 364 € – 30 ans : 544 €

TARIFS CANTINE

La restauration scolaire est assurée par la Société RESTECO depuis septembre 2008.

Sachant que la vente des repas est loin de couvrir les dépenses de fonctionnement de ce service (environ 6 € par repas) et d'une hausse des prix des produits alimentaires, le Conseil Municipal a décidé une augmentation de 5 %. Tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2009.

••• Repas enfant = 2,91 €

••• Repas adulte = 4,03 €

UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le tarif d'occupation du domaine public devant les restaurants et les cafés est augmenté de 2 % à partir du 1^{er} janvier 2009 :

••• Soit 10,60 € par mois (longueur ≤ 8 m)

APS (Accueil Périscolaire)

Lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2008, les tarifs de l'APS et du CLSH (fixés par 1/2 heure) ont été revalorisés de 5 %. Tarifs appliqués à partir du 1^{er} janvier 2009.

Quotient familial	Régime Général	Autres Régimes
inférieur à 550	0,72 €	1,07 €
de 551 à 700	0,92 €	1,20 €
de 701 à 850	1,03 €	1,35 €
de 851 à 1 000	1,13 €	1,49 €
de 1 001 à 1 150	1,24 €	1,60 €
supérieur à 1 151 et extérieur commune	1,35 €	1,72 €

CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement)

Quotient familial	Régime Général		Autres Régimes	
	Prix d'une 1/2 journée	Prix d'une journée	Prix d'une 1/2 journée	Prix d'une journée
inférieur à 550	3,90 €	6,80 €	5,46 €	9,87 €
de 551 à 700	4,50 €	8,00 €	6,09 €	11,13 €
de 701 à 850	4,90 €	8,80 €	6,40 €	11,76 €
de 851 à 1 000	5,30 €	9,60 €	6,72 €	12,39 €
de 1 001 à 1 150	5,70 €	10,40 €	7,14 €	13,23 €
supérieur à 1 151	6,10 €	11,10 €	7,62 €	13,87 €

Repas des aînés

Le 22 novembre dernier à la salle polyvalente, 131 personnes ont répondu présent à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel repas annuel.

L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Tous les chanteurs et conteurs ont pu s'exprimer pour le plaisir de tous. La bonne humeur était de mise, le conteur local, notre ami Jules historien à ses heures perdues, nous a fait revivre quelques unes de ses dernières aventures. Devant une assemblée conquise, Jules nous a fait part également de ses réflexions hautement philosophiques.

Pour cette nouvelle édition, Sandra & Fabien BEILVERT du « BAR DES SPORTS - SUIT'HOME » avaient concocté un très bon menu. Le service, comme le veut la tradition, étaient assuré par 8 jeunes filles de Sainte Anne. Souriantes et dynamiques, elles ont apprécié de servir leurs aînés qui les ont généreusement récompensés.

Un grand merci à l'association Arts et Loisirs pour leurs décorations florales.

Thérèse Turpaud et Louis Criaud doyenne et doyen de l'assemblée ont pris la pose en fin de journée entourés du maire Philippe Belliot et de Thierry Grière adjoint aux affaires sociales.

Les personnes de plus de 75 ans qui n'ont pu se rendre au repas ont reçu un colis. Celui-ci leur a été distribué, avant les fêtes de fin d'année par l'un des conseillers.

A tous, Bonne Année et rendez-vous le samedi 28 novembre 2009.

Nos joies et nos peines...



NAISSANCES

Noalyne CHOTARD La Fontaine du Nuble	06 juillet 2008
Rose CHERHAL 3 la Gourhandais	04 août 2008
Elias LEMENE 5 la Ville Beauchette	14 août 2008
Gaspard DOUAUD 65 le Champ Blanc	18 août 2008
Nola GUIGUIAN 9 la Granville	5 septembre 2008
Louise BELLET 25 la Granville	22 septembre 2008
Sam LEFUR Trelland	7 octobre 2008
Néo DEL MISSIER 6 les Haies	21 octobre 2008
Keyvan MOREAU 62 la Turcaudais	17 novembre 2008
Thaïs LEMARIE Bécigneul	19 novembre 2008
Hugo LELEU 34 la Turcaudais	21 novembre 2008
William MALAVAL La Croix Jolie	23 décembre 2008

MARIAGES



Sylvain ROCHER et Marlène TREGRET	05 juillet 2008
Lionel CRAND et Florence BOUTARD	05 juillet 2008
Ludovic CORBE et Amélie COURZAL	05 juillet 2008
Dominique SERTHELON et Noëlla DUVAL	12 juillet 2008
François Reynald PERDRIAU et Gwénaëlle MARIE	16 août 2008
Stéphane CORNET et Sylvie GAUTIER	16 août 2008
Nicolas MARTIN et Maria ALONSO SASTRE	23 août 2008
Emmanuel GEFFRAY et Christelle DUPONT	6 décembre 2008

DÉCÈS



Alain GILLET Hessin	63 ans 20 juin 2008
Marie OHEIX Trelland	89 ans 17 juillet 2008
Claude LEQUIPPE Le Pré au Clerc	70 ans 22 juillet 2008
Jeanne LEGENTILHOMME My	84 ans 31 juillet 2008
Célestine ORAIN La Barre	94 ans 3 octobre 2008
Pierrette GUINEE Les Moiries	78 ans 26 novembre 2008
Christine JOUBIER La Gouérie	52 ans 30 novembre 2008
Patrice LEGENTILHOMME My	57 ans 18 décembre 2008

COMMISSIONS COMMUNALES

Appel d'offres commission ouverture des plis

Titulaires : Joël BEAUGEARD, Philippe BELLINOT,
Didier MEIGNEN, Jean-Pierre MEIGNEN

Suppléants : Thierry GRIERE, Thierry NOBLET,
Jean-Yves ETEVE

Enfance Jeunesse

Joël BEAUGEARD, Corinne BERTEL, Laurence COUERON,
Jean-Pierre MEIGNEN, Danielle ROLLAND, Françoise
TEMPRANO

Communauté de Communes

Titulaires : Philippe BELLINOT, Jean-Pierre MEIGNEN,
Didier MEIGNEN, Joël BEAUGEARD

Suppléants : Danielle ROLLAND, Hugues LEGENTILHOMME

CALENDRIER DES ÉLECTIONS

7 Juin 2009



Élections Européennes

78 députés français siègent au parlement européen
durant la législature 2004-2009. Le scrutin s'effectue
par listes à la représentation proportionnelle.

LE RECENSEMENT, chacun de nous y trouve son compte.

Toute la population vivant à Sainte Anne sur Brivet sera recensée entre le 15 janvier et le 14 février 2009

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent ensuite aux élus de mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme **Sainte-Anne-sur-Brivet** font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties en cinq groupes - un par année civile. **Sainte-Anne-sur-Brivet fait partie du groupe de communes recensées en 2009.**

À partir du jeudi 15 janvier 2009, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur (voir photo jointe). Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.



Les 4 agents chargés du recensement pour la commune de Sainte-Anne-sur-Brivet (de gauche à droite : Pascale Moyon, Jocelyne Boyer, Estelle Bauwens, Aurélie Vasseur).

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02 40 88 14 09.

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur le site www.insee.fr.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le 14 février 2009.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2009

JANVIER

• Samedi 10	Galette des Rois	JSA Football
• Vendredi 16	Galette des Rois	Arts et Loisirs
• Samedi 17	Galette des Rois	Don du Sang
• Samedi 23	Repas	Amicale Laïque

FÉVRIER

• Samedi 8	Loto	Amicale Laïque
• Mercredi 10	Collecte de sang	Don du Sang
• Dimanche 15	Loto	Don du Sang
• Dimanche 22	Repas	Société de Chasse
• Samedi 28	Repas	OGEC St Michel

MARS

• Samedi 7	Carnaval des 2 Écoles	École St Michel Jean de La Fontaine
• Samedi 21	Soirée Tartiflette	JSA Football

AVRIL

• Jeudi 9	Collecte de sang	Don du Sang
• Dimanche 26	Rando Pédestre et cyclo	Don du Sang

MAI

• Vendredi 8	Repas	Bretagne Partage Cote d'Ivoire
• Vendredi 22	Jeu de Boules	UNC

JUIN

• Samedi 6	Loto	Arts et Loisirs
• Dimanche 7	Assemblée Générale	Tennis de Table
• Vendredi 12	Assemblée Générale	JSA Football
• Dimanche 14	Tournoi de Sixte	JSA Football
• Samedi 20	Fête de l'Ecole	Ecole Jean de La Fontaine

• Dimanche 21	Descente du Brivet	Association Historique Brivetaise
• Dimanche 28	Kermesse	Ecole Saint Michel

JUILLET

• Dimanche 5	Rando VTT et Pédestre	VTT et Ass. Historique Brivetaise
--------------	--------------------------	---

AOÛT

• Jeudi 6	Collecte de sang	Don du Sang
• Samedi 29	L'Étang se Marre	Associations et Municipalité

SEPTEMBRE

• Dimanche 6	Vide Grenier	Amicale Laïque et Tennis
• Dimanche 13	Concours de pêche	Société de Chasse

OCTOBRE

• Vendredi 9	Assemblée générale	Amicale laïque
• Jeudi 29	Collecte de sang	Don du sang

NOVEMBRE

• Samedi 7	Loto	Partage Bretagne Côte d'Ivoire
• Samedi 14	Loto	APE (Ecole Saint Michel)
• Samedi 28	Repas des Aînés	Municipalité

DÉCEMBRE

• Samedi 12	Arbre de Noël	Amicale Laïque
• Dimanche 13	Marché de Noël	APE École St Michel
• Mardi 29	Collecte de Sang	Don du Sang



L'Évaluation comportementale des chiens

La loi renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux est parue au Journal Officiel du 21 juin 2008.

Outre l'évaluation comportementale à la demande du Maire, elle impose cette évaluation :

- **Pour tous les chiens appartenant à la première et à la deuxième catégorie.**

Pour les chiens de première catégorie avant le 21 décembre 2008

Pour les chiens de deuxième catégorie avant le 21 décembre 2009

- **Pour tout chien ayant mordu.**

Cette évaluation est effectuée par un vétérinaire choisi par le propriétaire ou le détenteur de l'animal sur une liste départementale disponible en mairie. Le résultat sera remis au propriétaire qui devra le transmettre à la mairie du lieu de résidence.





INTERCOMMUNALITE

Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau / Saint Gildas des Bois

ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les jeudis matins

DECHETTERIE – Pontchâteau

☎ 02.40.88.11.81

Du lundi au vendredi :

10 h 00 à 12 h 00 - 15 h 00 à 17 h 00

Le samedi

9 h 00 à 12 h 00 - 17 h 00 à 18 h 00

Collecte des sacs jaunes :

Les sacs jaunes sont collectés tous les 15 jours des semaines impaires

CINQ POINTS – ECO

Ils se situent :

- Binard

- La Turcaudais

- Le Champ Blanc

- La Grandville

- Rue des peupliers (près de la salle polyvalente)

Conteneurs pour verres, plastiques (bouteilles), briquettes, papiers cartons etc...

POINTS RELAIS

- Sainte Anne sur Brivet : Mairie
- Pontchâteau : Chemin de Criboeuf

SERVICES COMMUNAUTE DE COMMUNES

PISCINE

Allée du Brivet 44160 PONTCHATEAU

☎ 02.40.88.16.38

BIBLIOTHEQUE

Pontchâteau

10 rue Toulifaut ☎ 02.40.01.61.17

Sainte Anne sur Brivet

Rue François Glotin ☎ 02.40.91.84.88

INFOS PRATIQUES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PONTCHATEAU / SAINT GILDAS DES BOIS

Email : secretariat@cc-paysdepontchateau.fr

Site : www.cc-paysdepontchateau.fr

Site de Pontchâteau

● SERVICES ADMINISTRATIFS

7 place de l'église ☎ 02.40.45.07.94

Ouvert du lundi au jeudi

de 8 h 30 à 12 h 30

14 h 00 à 17 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

14 h 00 à 17 h 00

● SERVICE EMPLOI

7 Place de l'église ☎ 02.40.01.66.18

Fax 02.40.01.69.24

Ouvert du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h 00

- 13 h 30 à 17 h 30

Site de Saint Gildas des Bois

● SERVICES ADMINISTRATIFS

17 rue de Forges

☎ 02.40.01.40.10 / 02.40.01.48.01

Ouvert de lundi au jeudi

de 8 h 30 à 12 h 30

13 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

13 h 30 à 16 h 30

● SERVICE EMPLOI

17 rue des Forges ☎ 02.40.01.40.10

Ouvert du lundi au jeudi

De 8 h 30 à 12 h 30

13 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

13 h 30 à 16 h 30

TRANSPORT

Réseau LILA

Depuis la rentrée, le fonctionnement des lignes de bus LILA 13/14 a été revu et corrigé afin d'améliorer la desserte du territoire de la communauté de communes vers Saint Nazaire, dorénavant, les bus sont plus nombreux, plus rapides...et donc plus pratiques.

Plus d'informations :

Allo LILA ☎ 825 087 156

Pour tout savoir sur les horaires, itinéraires, titres de transport, point de vente, transporteurs :

Du lundi au vendredi : 8 h – 19 h

Et le samedi : 8 h – 12 h 30

Lila Scolaire

Le réseau départemental de transport LILA est aussi en charge des transports scolaires

Plus informations : 02.40.88.25.27

(Syndicat Mixte des Transports Scolaires)

Lila à la demande

Le service LILA à la demande, souvent connu sous son ancien nom des Abeilles du Sillon, complète le réseau LILA régulier

Plus informations : 02.40.45.68.95

ECOLE DE MUSIQUE

Centre Culturel Jacques Demy

10 rue Toulifaut

44160 PONTCHATEAU

☎ 02.40.88.07.06

MULTI ACCUEIL HALTE GARDERIE

- Multi accueil « Les Ecureuils »

Pontchâteau

9 allée du Brivet - ☎ 02.40.88.12.26

- Multi accueil « Pit'Chou »

Saint Gildas des Bois

17 rue des Forges

☎ 02.40.01.46.29

- Halte Garderie « La Capucine »

Missillac

Rue de Govilon - ☎ 02.40.61.59.41

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

- Maison de l'Enfance

9 allée du Brivet 44160 PONTCHATEAU

☎ 02.40.15.23.35

Email : ram.pontchateau@wanadoo.fr

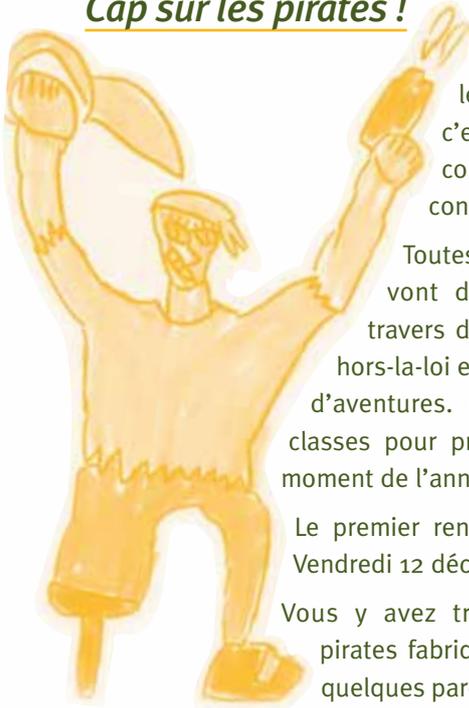
Animatrice responsable :

Geneviève GADAIS

Secrétaire : Virginie TESSIER

Ecole publique JEAN DE LA FONTAINE

Cap sur les pirates !



Après une année sur le thème du Moyen âge, c'est aux pirates et aux corsaires que nous allons consacrer nos projets.

Toutes les classes de l'école vont découvrir le monde à travers des histoires de pirates hors-la-loi et de corsaires en quête d'aventures. Ce travail sortira des classes pour prendre vie à plusieurs moment de l'année.

Le premier rendez-vous était fixé au Vendredi 12 décembre.

Vous y avez trouvé des trésors de pirates fabriqués par les enfants et quelques parents. Le butin constitué ce soir-là a servi à acheter des livres pour notre bibliothèque d'école. Au cours de cette soirée, vous avez eu également le plaisir d'écouter quelques chants de nos matelots en herbe (...en eau ?...).

D'autres surprises sont à venir...

A L'ABORDAGE !

La classe de CM1/CM2 repart à l'aventure au mois d'avril pour une classe de découverte de 4 jours à Préfaïlles. Au programme : de la voile, du cerf-volant, l'étude de la météo...

LA VIE À BORD...

Le conseil d'enfants continue activement à régir le fonctionnement de l'école. Au travers de leurs délégués, les enfants de chaque classe font des propositions pour améliorer la vie collective (élaboration de règles de cour, demandes de matériel, propositions d'idées variées,...) Un compte-rendu est rédigé chaque semaine.

L'amicale laïque navigue toujours à nos côtés et nous aide à mener à bien nos offensives. Ils nous soutiennent également en cas de coup dur...

Evolution de l'école

Les effectifs sont en légère baisse. Tout est relatif puisque nous comptons malgré tout 185 élèves ! Nous avons peu d'arrivées en petite section par rapport aux années précédentes. Nos effectifs de classe sont donc plus réduits, ce qui est très agréable.

Voici la répartition des équipages :

- ❖ PPS/ PS : 24, Béatrice COSTA
- ❖ MS : 25, Virginie DOUILLET
- ❖ GS : 26, Thomas BARDET
- ❖ CP/CE1 : 21, Jocelyne COGREL
- ❖ CP/CE1 : 23, Sophie COUVERT
- ❖ CE2/CM1 : 21, Rozenn LALAURET-BOUSSIN
- ❖ CE2/CM1 : 21, Sandrine BROSSARD
- ❖ CM1/CM2 : 22, Jocelyne VALINDUC

Le navire est enfin assez grand pour nous tous. Nous avons investi les deux étages au-dessus de l'ancienne mairie. Un local est même réservé à l'informatique (ça se modernise la navigation...) et notre bibliothèque a également une terre d'asile.



AMICALE LAIQUE DE SAINTE ANNE SUR BRIVET

L'amicale laïque est une association Loi 1901. Elle n'existe qu'avec le soutien de nombreux membres (une trentaine cette année) et de nombreux bénévoles.

Nous tenons tout d'abord à remercier les bénévoles ayant contribué au succès du Vide grenier ainsi qu'aux nombreux visiteurs sans qui le vide grenier ne pourrait exister !

Lors de la dernière assemblée générale, le nouveau bureau a été élu. A sa tête, se trouve le président Yann Guillon. Ce nouveau bureau tient à remercier Jacques Bourdin qui a été à la tête de l'Amicale laïque pendant de nombreuses années.

Face au nombre croissant de classes et d'élèves au sein de l'école Jean de La Fontaine, nos actions passées se doivent d'évoluer. Nous réfléchissons à de nouvelles actions à mener afin d'aider les sorties scolaires des enfants et de contribuer au fonctionnement de l'école Jean de La Fontaine en lien étroit avec l'équipe éducative.



ECOLE JEAN DE LA FONTAINE FCPE

Un conseil FCPE a été créé par des parents d'élèves de l'école Jean de la Fontaine.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information :

TÉL : 02-40-24-20-54 (Sophie POSSÉMÉ / Présidente)

Mail : fcpe.steannesurbrivet@laposte.net

Adresse : Conseil local FCPE - Ecole Jean de la Fontaine
Place de l'Eglise - 44160 Sainte-Anne-sur-Brivet

A l'école vous trouverez une boîte aux lettres, et des permanences se tiendront un vendredi sur deux, de 16h30 à 17h30, à partir du 28 Novembre.

ECOLE SAINT MICHEL

1 - DES EFFECTIFS CROISSANTS

A la rentrée de septembre, 158 enfants ont franchi le portail de l'école, soit une augmentation de plus de 9% par rapport à l'année scolaire précédente.

Cet effectif est composé de 74 élèves en maternelles et de 84 en primaires et se répartit ainsi :

● PPS-PS-MS	→ 33	M. Arnaud GERARD
● MS-GS	→ 29	Mme Nathalie CHAMPION
● GS-CP	→ 22	Mme Sophie FLOC'H Mme Roselyne GRANTAIS-ROUE
● CP-CE1	→ 26	Mlle Patricia COURCOUL
● CE2-CM1	→ 24	Mme Floriane RICHARD
● CM1-CM2	→ 24	M. Jean-Yves BAHUAUD Mlle Myriam BRIAND

A cette équipe enseignante, viennent s'ajouter :

- M. Thierry PERREON, enseignant A.S.H qui intervient deux fois par semaine auprès des enfants en difficultés.
- 3 Aides maternelles : Mme Christine BAHUAUD, Mme Marie BIVAUD, Mlle Eugénie DIJOUX.

- 1 secrétaire-comptable : Mlle Nathalie MENORET.

Selon les prévisions, ces effectifs seront encore en augmentation pour la rentrée scolaire 2009-2010. **L'OUVERTURE D'UNE 7^e CLASSE** est assurée. De ce fait, l'OGEC a lancé un projet de construction de 2 classes afin de pouvoir répondre aux demandes d'inscriptions.

2 - INSCRIPTIONS

Les familles ayant des enfants nés en 2006 ou avant désirant :

- Visiter l'Ecole Saint Michel
 - Connaître son fonctionnement et ses projets,
 - Inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée de septembre 2009,
- Peuvent prendre rendez-vous **dès maintenant** en téléphonant au **02-40-91-82-12** ou au **06-37-10-99-66**.

Les permanences du directeur ont lieu :

- Les lundis, jeudis et vendredis de 17h00 à 18h00
- Les mercredis de 9h00 à 12h00
- Les jeudis de 9h00 à 18h00

Pour des enfants nés en 2007 (2 ans), une pré-inscription sera faite. La scolarisation de l'enfant dépendra des places disponibles.

3 - PROJETS DE L'ÉCOLE

Dans la continuité de l'année scolaire 2007-2008, sur la sensibilisation à l'éducation à la santé, notre projet s'orientera cette année sur les professions gravitant autour de ce thème :

- Alimentation : Diététicien - Dentiste - Responsable de cantine
- Geste de premiers secours : les pompiers
- Rythmes de vie et hygiène du corps : Pédiatre-Médecin scolaire.

Des animations et des interventions de professionnels auront lieu auprès des enfants et des parents.

Une première manifestation a eu lieu le **Vendredi 05 Décembre** : La marche du téléthon pour lutter contre les maladies génétiques. Avant celle-ci, Mme ROUMILHAC animatrice de l'A.F.M de Nantes est venue présenter le 21 novembre aux élèves de cycle 3, les différentes maladies génétiques et les difficultés que l'on rencontre pour les soigner.

Le vendredi 05 décembre, tous les enfants de l'école Saint-Michel ont effectué une marche autour de Saint Anne Sur Brivet. Celle-ci s'est terminée dans la cour de l'école par un lâcher de ballons. Les bénéfices de cette action ont été reversés au Téléthon.

4 - CONSEIL D'ÉCOLE

Cette année sera mis en place un conseil d'école. Il sera composé, d'enfants du cycle 2 et 3, de parents représentant les 6 classes de l'école, de membres des conseils OGEC et APE, de représentants du personnel et des enseignants.

Leur objectif sera de discerner les dysfonctionnements de l'école :

Quelles-en sont les raisons ?

Quelles sont les solutions qui peuvent être mises en œuvre pour améliorer ces situations ?

5 - CLASSE DE DECOUVERTE

Un sondage a été réalisé auprès des familles de CE2 et CM1 sur l'organisation d'une classe de découverte pour l'année 2009-2010.

Sur 32 familles, 31 familles ont donné un avis favorable à la mise en place d'une classe de découverte :

- 65% pour une classe de neige
- 20% pour une classe de mer
- 15% pour une classe nature

Une réunion avec ces familles a eu lieu au mois de décembre afin de leur présenter les différents objectifs, le déroulement d'une classe de découverte et un budget financier prévisionnel.

6 - LA CUEILLETTE DES POMMES

Le vendredi 3 octobre, nous sommes partis en car aux vergers de Bovieux à Missillac. Nous avons appris à cueillir des pommes ; on les remonte vers le haut et on tire. Nous en avons cueillies de plusieurs variétés : jaune (golden), rouge (braeburn), verte (granny), grise (canada). Nous avons dégusté du jus de pommes et croqué des morceaux de pommes.

Avec nos pommes, nous avons fait de la compote ; puis, nous avons confectionné des chaussons aux pommes. On s'est bien régalé !!!



Pour clôturer la première période scolaire, tous les enfants de l'école Saint Michel ont assisté à un spectacle de marottes proposé par le théâtre du bout des Doigts et intitulé Féerie, poésie, lexique soutenu étaient au rendez-vous, ce qui fut très apprécié par les enfants.

Le personnel, l'Equipe Enseignante et le directeur

**Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
Et vous offrent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2009.**



OGEC ECOLE SAINT MICHEL

Les O.G.E.C. sont des associations régies par la loi de 1901. Initiées par l'Enseignement Catholique, elles sont au service des établissements. Elles leur donnent une existence juridique, c'est-à-dire une personnalité morale.

L'OGEC supporte toutes les responsabilités d'une entreprise de droit privé et a la charge de régler toutes les questions d'ordre administratif, financier, matériel... relatives à la gestion et au fonctionnement de l'école (budget, scolarité, investissement, embauche...).

Son objectif premier est de mettre au service de la communauté éducative, en étroite collaboration avec le chef d'établissement, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique et les parents d'élèves, les moyens de développer une école moderne, performante, ouverte sur le monde, dans un esprit de partage et de solidarité.

C'est pourquoi, après la construction du pôle maternel, achevé été 2005, après la rénovation des bâtiments primaires en 2006 & 2007, après la construction d'un local de rangement en 2008, l'OGEC a comme projet cette année la construction d'un nouveau pôle pouvant accueillir 2 classes supplémentaires. En effet, les effectifs étant croissants, une ouverture de classe pour la rentrée 2009 est à prévoir.

L'OGEC remercie toutes les personnes bénévoles ayant participées aux différents travaux de l'école et espère pouvoir compter cette année aussi sur l'aide des parents d'élèves.

La contribution versée par les familles pour l'année 2008/2009 est de 16 €/mois pour les enfants de la commune.

Le Bureau de l'OGEC vous souhaite à tous une Bonne Année.

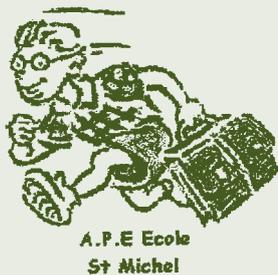
DEUX DATES A RETENIR POUR 2009 :

- Repas animé le samedi 28 février
- Kermesse de l'école le dimanche 28 juin (en lien avec l'APE)

CONSTITUTION DU BUREAU :

- Présidente : **Sylvie CORNET**
- Vice-Président : **Dimitri GUILLER**
- Trésorière : **Fabienne CORBÉ**
- Trésorière adjointe : **Véronique LE PORT**
- Secrétaire : **Geneviève JOUBIER**
- Secrétaire adjointe : **Lydia MOISAN**
- Membres : **Thierry NOBLET, Sylvie PAJOT, Fabien BEILVERT.**

Remerciements aux membres sortants : Didier MEIGNEN, Stéphanie CLÉRO, Séverine LOYER.



APE ECOLE SAINT MICHEL

L'APE, Association des Parents d'Elèves, a pour objectif d'apporter un mieux-être aux enfants au cours de leur scolarité. Pour cela, nous organisons différentes manifestations au cours de

l'année scolaire : le loto en novembre, le Marché de Noël, doublé cette année d'une bourse aux jouets, les tombolas, la kermesse (en partenariat avec l'OGEC et l'équipe enseignante). Les bénéfices retirés permettent de participer au financement de sorties scolaires, voyages ou spectacles.

L'assemblée générale, en Octobre, a été l'occasion de remercier ceux qui ont quitté le bureau, pour le temps passé et leur investissement dans la vie de l'école. Cinq nouveaux membres sont venus renforcer le bureau, permettant ainsi une stabilité de l'effectif.

Composition du nouveau bureau :

Présidente	GAUTIER Marie
Trésorière	MARCUEYZ Véronique
Trésorière adjointe	RETHORE Suzy
Secrétaire	HERVY Cindy
Secrétaire adjointe	MOISAN Sandrine
Membres	BEILVERT Sandra
	CHERON Michel
	COCHARD Maëlle
	DOUAUD Denis
	FRIOT Astrid
	PORCHER Thierry
	VALLEE Isabelle

Si les anciens membres permettent d'assurer la continuité du travail entamé, souhaitons que les arrivants soient porteurs d'idées nouvelles, garant d'un dynamisme nécessaire.

VTT BRIVETAIN



Vous aimez le vélo, les balades « nature » ou la rando plus sportive, venez nous rejoindre pour pratiquer le VTT à votre rythme dans une ambiance plutôt conviviale. Libre à chacun de participer aux randonnées payantes organisées dans la région environnante ou sur le circuit permanent de Ste Anne sur Brivet (hors jours de chasse).

Depuis quelques années, le calendrier est suffisamment étoffé pour nous proposer pratiquement toute l'année des randonnées dans un rayon de 30 km.

Pour les quelques dimanches d'hiver sans rando, des sorties sont organisées avec les clubs voisins.

La 10^e édition de notre randonnée annuelle « la Brivetaise » s'est parfaitement déroulée avec environ 520 participants. Pour la 2^eème année consécutive cette randonnée a lieu le 1er dimanche de juillet.

A noter sur votre agenda, la « Brivetaise 2009 » aura lieu le dimanche 5 juillet.

Comme chaque année, nous proposerons aux randonneurs, 4 circuits VTT de 20, 35, 45 et 60 km et 2 circuits pédestres de 10 et 15 km encore différents des années passées.



La sortie annuelle du club a été organisée cette année à Clisson sur 2 jours. Le temps estival de ce week-end d'octobre, le magnifique paysage des bords de Sèvre Nantaise et la variété des circuits pédestres et VTT ont enchanté les participants.

Début 2008, le circuit VTT permanent a été entièrement rebalisé pour une meilleure lisibilité et un entretien plus facile. En 2009, d'autres améliorations seront apportées (pont, nouveau passage... etc.), alors profitez de ce circuit pour prendre un bon bol d'air.

Bonne année sportive à tous.

JSA TENNIS

La saison 2008-2009 de la JSA TENNIS vient de reprendre avec un nouveau bureau. En voici la composition :

Président : **Sébastien Corbé**

Trésorier : **Yann Legoff**

Secrétaire : **Sylvie Judic**

Membres : **Tony Plissonneau, Madeleine Gérard, Laurence Couëron, Gaëtan Plissonneau, Florian Certain, Steven Delaunay, Mickaël Chaumarel, Brice Delanoë, Gaël Boudier, Thérèse Gérard.**

La JSA TENNIS compte aujourd'hui 45 licenciés.

Cette nouvelle rentrée a débuté avec le vide grenier du 7 septembre en association avec l'Amicale Laïque. Comme les années précédentes celui-ci a connu un grand succès. Nous remercions tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour cette journée.

Les championnats d'hiver ont commencé le 11 novembre. Six équipes sont engagées : 2 de femmes, 2 d'hommes et 2 de jeunes.

Les cours de tennis sont encadrés par un professeur de tennis et ont lieu les mardis soirs de début octobre jusqu'à environ début mai. **Pour tout renseignement vous pouvez contacter Sébastien Corbé au 02 40 70 72 90.**

BADMINTON

Après une fin de saison 2007 2008 difficile, le BSL reprend des couleurs pour la nouvelle saison avec sa trentaine d'adhérents.

Cette année encore plus, le BSL est tourné vers le sport loisir convivial. Le Badminton Sports Loisirs vous attend tous les mardis à 20h30 à la salle de sports avec ses cinq terrains, notre capacité d'accueil est conséquente et laisse le temps à chacun de faire des simples ou des doubles.

Vous pouvez venir essayer lors d'une ou deux séances pour découvrir ce sport accessible à tous: attention cela bouge... Vous pouvez aussi découvrir une évolution vers le speedminton !!!!!...

Renseignements :

Philippe Desai 02.40.66.92.85

Vallée Samuel 02.40.66.91.81

Tennis de Table du Brivet

Le Tennis de Table du Brivet compte cinquante licenciés. Quatre équipes seniors sont engagées en championnat ainsi qu'une équipe jeune et une équipe « vétéran ».

La progression de l'effectif et du niveau sportif chez les jeunes a conduit le club à renouveler les services d'un entraîneur diplômé d'état pour cette saison 2008 / 2009. Des entraînements à thème se sont déroulés le jeudi soir à la salle de sport de Ste Anne sur Brivet.

Deux autres entraînements ont lieu à la salle du Landas le mardi soir et le vendredi soir. Il est à noter une fréquentation de plus en plus importante de joueurs choisissant de pratiquer le tennis de table en formule loisirs.

Cette année encore, le tournoi départemental réservé aux licenciés sera organisé en début du mois de mai 2009 au gymnase du landas à Pont-Château.

A la mi-saison, le bilan sportif est plus que satisfaisant puisque deux équipes accèdent au niveau supérieur.

Possibilité d'intégrer le club pour pratiquer le tennis de table en loisirs ou en championnat.

Le club de TTBrivet vous souhaite par conséquent de joyeuses fêtes et une très bonne année 2009 !!

Contact : Thierry Daniel 02 40 45 08 05



Équipe fanion accédant au niveau supérieur (d 1) pour la deuxième phase.



DON DU SANG

*Association pour le don de sang
bénévole Ste Anne sur Brivet /
Quilly*

En 2008, quelques unes des collectes ont affiché une légère baisse de dons. Nous allons donc nous mobiliser encore plus pour sensibiliser les donneurs potentiels à la cause des malades. Le 7 septembre, nous avons un stand sur le vide-grenier ; il nous a permis de parler du don du sang et de récolter des promesses de dons. Notre traditionnel loto se déroulera le 15 février. Nous comptons également sur vous le 26 avril lors de notre première randonnée pédestre et cyclo qui passera sur nos deux communes (Ste Anne et Quilly).

Nous sommes peinés de voir les dégradations faites sur nos panneaux annonçant les collectes car pour nous cela représente du travail, de l'argent et du sang pour les malades. Peut être que ces personnes auront-elles aussi un jour besoin de sang !!!

Rappels

Il nous faut 500 dons par jour en Pays de la Loire pour répondre aux besoins des malades. Des besoins qui ne font qu'augmenter grâce aux progrès de la médecine. Les produits sanguins servent principalement aux traitements des cancers, des hémorragies lors d'un accident ou d'une intervention chirurgicale ; pour les hémophiles les grands brûlés et certaines personnes atteintes de maladies infectieuses le plasma est indispensable.

Pour donner son sang il suffit

- D'avoir entre 18 et 60 ans pour un premier don, on peut ensuite donner jusqu'à 65 ans.
- De peser au moins 50 kg et de ne pas venir à jeun
- Etre en bonne santé

L'entretien médical, réalisé lors de collecte permet d'assurer la sécurité du donneur et du receveur. Certains éléments peuvent vous obliger à reporter votre don ceci ne doit pas être vécu comme un échec.

Un grand merci aux donneurs et à tous ceux qui nous aident dans notre mouvement.

Collecte 2009 : 12 février à Ste Anne - 9 avril à Ste Anne - 6 août à Ste Anne - 4 juin à Quilly - 29 octobre à Ste Anne - 29 décembre à Ste Anne

L'association des donneurs de sang.



ARTS ET LOISIRS

Cette année encore, forte de ses 74 adhérents, l'association Arts et Loisirs propose à tous, un panel d'activités tant ludiques qu'artistiques.

Mesdames, préparez vos ciseaux : patchwork, cartonnage, meubles en carton, couture, tricot, mais aussi encadrement et scrapbooking, encadrés par nos bénévoles aguerris, sauront occuper votre temps libre.

Peinture sur verre et sur bois, poterie et art floral : des idées cadeaux, peut-être ? Plaisir de créer, ou plaisir d'offrir.

Messieurs, rejoignez ces dames pour un tour du monde de la danse, quelques cours de cuisine, d'anglais (why not ?), ou plus simplement pour nos longues marches en groupe.

Chaque année, vous êtes nombreux à nous rejoindre et à participer ainsi au dynamisme de la vie associative de Sainte-Anne. **Date à retenir : loto annuel le 06 juin 2009.**



L'association La Goutte d'Eau



L'association La Goutte d'Eau a fêté en 2008 ses 10 ans. Elle est adhérente à Eau et Rivières de Bretagne et depuis fin 2005 elle participe aux travaux du conseil de développement de la communauté de communes du pays de Pont-Château et Saint Gildas-des-Bois.

Toutes les questions sur l'environnement sont les bienvenues à l'adresse lagouttedeau@free.fr, n'hésitez pas à laisser votre adresse e-Mail pour recevoir les informations diverses.

L'association met à disposition de ses adhérents un désherbeur thermique. Le coût d'utilisation correspond à la consommation du gaz utilisé.

Rappel des articles 2 et 3 de l'arrêté préfectoral du 9 février 2007 **Interdisant l'application de produits phytopharmaceutiques à proximité des milieux aquatiques**, (lieux publics ou privés).

« **Article 2** : Sur le reste du réseau hydrographique, même à sec, qui n'apparaît pas sur les cartes IGN au 25 000 ème (fossés, collecteurs d'eaux pluviales, point d'eau, puits, forages, zones régulièrement inondées) l'application ou le déversement des produits phytopharmaceutiques est interdit à moins d'un mètre de la berge.

Article 3 : Aucune application ne doit être réalisée **directement** sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout. »

Cet arrêté a été commenté dans le dernier bulletin municipal, et il est consultable sur le site de La Goutte d'Eau : <http://lagouttedeau.free.fr>.

Une réunion publique d'information aura lieu durant la semaine sans pesticides fin mars 2009.

L'Etang se marre

On vous l'avait promis, il a fait beau le 30 Août. On s'est un peu trompé, nous vous avons annoncé 99,9% et c'était 100%



Comme d'habitude, le défilé a emmené le Moulin Rouge d'Arts et loisirs, les jeux olympiques de l'Eveil du Brivet, le cirque des donateurs de sang, la météo du groupe à

Thierry, les jolies filles du V.T.T., la plage par l'école privée et la Fanfarfelue. Bravo et merci à ces associations qui se dévouent pour assurer la 1^{ère} partie de la fête.

Tous ces groupes ont conduit les brivetains sur le site de l'Etang, où notre animateur local, (Henri pour ne pas le citer) nous les a présentés avec le brio qu'on lui connaît. Les plus jeunes ont eu le droit cette année à deux structures gonflables mises gracieusement à leur disposition par M. COSTE de Bécigneul.

La fête a continué avec le repas 6 gros cochons à la broche, préparés par notre équipe de rôtisseurs et l'équipe de bénévoles qui assurent la préparation et la distribution du repas. Puis, les danseurs se sont retrouvés sur la piste avec l'animation de BLEU à BLEU qui jusque tard dans la nuit, a fait danser jeunes et moins jeunes.

A la tombée de la nuit, une petite pause, a permis à nos artificiers de nous faire rêver, comme à l'habitude avec un magnifique feu d'artifices.

Merci encore à tous les bénévoles, membres d'associations ou pas, qui permettent la réalisation de cette fête annuelle.

Dès maintenant, reprenez votre journée du samedi 29 août 2009. Pensez même à rejoindre les associations qui défilent, et même mieux, faites votre propre groupe. L'assemblée générale de l'association aura lieu début 2009. Des départs interviendront, les volontaires seront les bienvenus avec des idées nouvelles.

Le thème du défilé 2009 ou d'un autre genre d'activité n'a pas encore été décidé.

Gestion du matériel associatif.

En 2009, le matériel associatif sera géré par Michel VATRÉ (02 40 88 27 88) et par Thierry OHEIX (02 40 91 83 20), qui remplace Daniel Gattepaille. Merci à eux pour ce travail.





ASSOCIATION HISTORIQUE ET CULTURELLE BRIVETAINE



le dimanche 29 JUIN 2008

L'association historique et culturelle brivetaine organisait une balade nautique sur le Brivet... Les canoës naviguaient en compagnie des Mariniers de Brière et du Brivet avec chalands et voiles traditionnelles.

Le public pouvait se rassembler en différents lieux pour observer les embarcations. Des randonneurs ont pu cheminer en compagnie de la flotte des navigateurs jusqu'à My, pour un pique-nique en commun sur les rives du Brivet



Cette journée était placée sous le signe des trois éléments L'EAU, LE VENT, LE SOLEIL

REMERCIEMENTS à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée et en particulier

- aux MARINIERS DE BRIERE ET DU BRIVET pour la démonstration de la force du vent
- à GUSTAVE et GERMAINE pour la démonstration de cuisson solaire
- à l'association PEPINOYOTTE pour son exposition sur la faune, la flore et l'environnement
- à l'association « L'ARBRE VOYAGEUR » pour les toilettes sèches et le confort du site



*L'association historique et culturelle brivetaine vous invite à retenir la date du 21 Juin 2009
Pour un nouveau rendez-vous sur les rives du Brivet*

ASSOCIATION PARTAGE BRETAGNE CÔTE D'IVOIRE



Nous poursuivons nos actions avec beaucoup de dynamisme sur la Côte d'Ivoire, le Burkina et le Bénin. Cette année, nous parrainons 128 enfants répartis sur les 3 pays et lorsqu'un élève obtient son certificat de fin d'études primaires, son entrée en 6^{ème}, son brevet des collèges ou son BAC, c'est une grande victoire pour nous qui croyons au développement par l'accès au savoir et l'éducation pour tous.

La cantine d'Arrah ne désemplit pas. Avec 300 euros par mois, nous assurons, à ce jour, son fonctionnement jusqu'en Mai prochain.

Serge Agbo, directeur de l'orphelinat de Ouidah, est heureux de nous montrer sa nouvelle cuisine ! Désormais, il peut affronter la saison des pluies sereinement ! Hélas ! Pas de confiture de figues cette saison : les fruits nous ont fait défaut !!! et le projet d'installation de l'électricité dans cette cuisine ainsi que l'achat d'un congélateur, attendra un peu... Car il faut dire que l'élevage de lapins, lancé par Bertrand, agriculteur à Ste Anne, marche bien et qu'il nous faut prévoir stocker la viande.

Nous venons d'envoyer une ambulance à Cotonou (véhicule mis gracieusement à notre disposition par Monsieur Choubrac des « Ambulances Nazairiennes »). L'arrivée du bateau est prévu le 25 Décembre. C'est Noël pour Grégoire qui va pouvoir transporter ses malades jusqu'à ses centres d'accueil d'Avrankou ou de Bohicon, en attendant l'ouverture de son futur hôpital ! Eh oui, les travaux avancent...

En effet, nous dépensons beaucoup d'énergie afin que l'hôpital « St Louis-Marie de Montfort » voit le jour à Djougou. Huit bâtiments sont terminés sur le plan

maçonnerie. Nous commençons en effet par deux blocs de 4 bâtiments chacun. L'un accueillera les femmes, l'autre les hommes. Le début des travaux n'a pas été simple car il a fallu s'approvisionner en ciment dans le pays voisin : le Nigeria. Il était introuvable au Bénin... Pendant que vous lisez ce texte, les ouvriers s'affairent autour de la toiture de ces 8 bâtiments, grâce au don de 15 000 euros d'un particulier. Et nous, membres du bureau de l'association, nous nous affairons pour une autre raison : nous recherchons des sponsors capables de nous aider à poursuivre les constructions. Si vous pouvez nous aider ou si vous connaissez des entreprises susceptibles de le faire, n'hésitez pas ! Faites-le nous savoir ! Pendant ce temps, Grégoire poursuit son œuvre. Il revient du Canada où il a participé au congrès de l'Organisation Mondiale de la Santé. Il a invité le président de l'OMS à venir voir sur place, la réalité de ce qu'il vit chaque jour. Cette rencontre pourrait avoir lieu en Juillet prochain.



En attendant, nous avons créé un blog. Vous sentez le besoin d'en savoir plus sur notre association ?

Alors, consultez-le. Voici son adresse :

<http://www.partagebretagne.canalblog.com/>

C'est aux nombreux adhérents qui nous font confiance et qui nous aident matériellement et financièrement que nous devons le dynamisme de notre association. Nous les remercions ici de tout cœur. A eux et à vous tous, nous offrons nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle, la 16^{ème} d'existence de notre association.

Notre règle de fonctionnement :
1 euro donné ici = 1 euro reçu là-bas.

Le président Jean-Paul GLOTIN

Tél : 02 40 88 18 49

ALCOOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR

Section de La Chapelle-Launay/Pontchâteau

« Aide et accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool et leurs entourages »

Alcool-Assistance La Croix d'or

Boire et déboires

Lorsqu'un individu se met à consommer anormalement des boissons alcoolisées, il y a souvent une cause initiale : contrariété, ennui, souci, déception, fréquentation de buveurs, etc...

Il est indéniable que l'absorption d'une certaine quantité d'alcool donne momentanément de la gaieté, fait disparaître la timidité, apaise l'angoisse et fait oublier les soucis ainsi que les différentes difficultés de la vie qui pèsent sur nous.

Avec l'habitude, cette quantité d'alcool ne produit plus l'effet désiré (phénomène d'accoutumance comme les médicaments). C'est ainsi que le buveur augmente inconsciemment et progressivement sa dose d'alcool.

Très vite l'alcool produit des effets désastreux dans l'organisme, il abolit les réflexes, affaiblit la volonté, le malade devient irritable et tout l'entourage familial devient à son tour malade du « voir boire ».

Très rapidement les déboires vont apparaître, perte d'emploi, accident, maladie, suppression du permis de conduire, difficultés financières, divorces, etc...

Il faut oser venir en parler.

Il y a une solution pour chacun.

La Maladie de l'Alcool peut se soigner

Venez nous rencontrer, nous vous informerons, ça n'engage à rien

Si vous vous sentez concernés, malade ou entourage, vous pouvez nous rencontrer lors de nos réunions permanences le 3ème vendredi de chaque mois à 20h30 dans la salle Jaune de La Boule d'Or à PONT-CHATEAU.

Nous tenons également une permanence le 1er vendredi des mois pairs à 20h30 dans la Salle de Musique derrière la mairie à CROSSAC.

Pour l'aide et l'information vous pouvez également prendre contact avec :

- Marc LE LOHE – 36, La Turcaudais-Ste Anne sur Brivet – Tél : 02-40-66-94-72
- Daniel GRIVEAU – 26, rue Jean GOURAY – Ste Reine de Bretagne – Tél 02-40-01-11-18
- René LEDAY – La Maillardais – La Chapelle Launay – Tél : 02-40-58-91-01



P.A.C.T.E.S.: STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'association Intermédiaire P.A.C.T.E.S. accueille, accompagne et met en situation de travail des personnes dans leur recherche d'emploi.

Pour cela nous travaillons auprès de particuliers pour réaliser des petits travaux de jardinage, de ménage, ... et avec des entreprises, collectivités, artisans, commerçants, associations, et exploitants agricoles pour des besoins ponctuels (surcharge de travail, remplacement de personnel, ...)

DEMANDEURS D'EMPLOI

- L'Association Intermédiaire P.A.C.T.E.S. a pour but de vous proposer :
- Un emploi par mises à disposition de courte ou moyenne durée (travaux de bricolage, jardinage, ménage,...)
 - Une aide dans votre recherche d'emploi (démarches administratives, élaboration d'un C.V., ...)
 - Une orientation vers divers organismes (ANPE, SMPE, Centre de formation,...)
 - Un suivi professionnel (conseils, informations,...)
 - Un accompagnement personnalisé

PARTICULIERS, COMMERCANTS, ARTISANS, ENTREPRISES,

Pour la réalisation de vos petits travaux de :
ménage, repassage, déménagement, bricolage,
tonte, taille de haies, débroussaillage...
C'est simple!

Vous nous contactez (1)
Exécution du travail (2)
Vous recevez la facture (3)

(1) sans adhésion
(2) l'association est l'employeur (le contrat est signé par les trois parties)
(3) nos tarifs sont nets.
Les particuliers peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts pour les emplois familiaux selon les textes en vigueur.
A partir de 2008, l'Association accepte le CESU, uniquement pré-financé, pour le règlement de vos factures.

NOUS INTERVENONS SUR 15 COMMUNES / 4 CANTONS



POUR NOUS CONTACTER :

Myriam DENIER, chargée d'insertion; Jacqueline BILY, comptable;
Stéphanie LAGORD, secrétaire et Laëtitia SENARD, conseillère à l'emploi vous accueillent :



OUVERTURE AU PUBLIC
Du Lundi au Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Au 9 bis Place du Marché à Pontchâteau
Tél : 02.40.45.62.78 Fax : 02.51.16.51.70
e-mail : pactes@wanadoo.fr

PERMANENCES :

Sur rendez-vous au 02.40.45.62.78
Montoir de Bretagne
Crossac
Saint-Gildas des Bois
La Chapelle des Marais



Besoin d'un soutien dans votre quotidien ?

L'association ADMR vous propose un service adapté à vos besoins :

- Aide à la personne (aide à la toilette, à l'habillage...)
- Entretien du logement (repassage, ménage...)
- Préparation des repas
- Accompagnement aux courses
- Garde d'enfants (Aide possible avec la PAJE)
- Soutien dans la vie familiale (naissance ou adoption, maladie, décès...)

Les Aides à Domicile et les Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale de l'association interviennent auprès des familles, des personnes handicapées, des personnes âgées...

En fonction de votre situation vous pouvez bénéficier d'une aide financière (Caisse de retraite, CAF, MSA, Mutuelles, Conseil général...)

En sortie d'hôpital, certaines mutuelles prennent en charge des heures d'aide à domicile.

Des responsables sont présents pour vous informer et vous aider à constituer votre dossier.

VOUS POUVEZ CONTACTER

ADMR

Place des Arcies - 44160 BESNE

Tél : 02.40.17.36.20 - Mail : paysdebesne@fede.admr.org

ADMR

Mme Mazery Monique

32, La Douettée - 44530 Guenrouet - Tél : 02 40 87 62 99



AIDE A DOMICILE

L'accompagnement au quotidien

Créée en 1973, l'ADAR – Association Départementale d'Aide à Domicile en Activités Regroupées – s'adresse à toutes les personnes qui ont besoin d'aide de manière ponctuelle ou permanente. Les principaux bénéficiaires de l'aide à domicile sont les personnes âgées, malades, handicapées, les familles...

L'ADAR : un service présent sur tout le département de Loire Atlantique.

Des interventions 7 jours/7 – 24h/24.

Les aides à domiciles interviennent au domicile pour **l'entretien du logement, du linge, les courses, la préparation des repas, l'aide à la personne, à la toilette, l'aide aux aidants, les gardes de jour, de nuit, gardes d'enfants...**

Pour toute demande, contactez Delphine LOYER

au 02-40-88-16-04 – d.loyer@adar44.com

Antenne de Pont-Château : 1 rue Châtaigniers

44160 Pont-Château – www.adar44.com

Un accueil public est assuré dorénavant

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Siège social : 29 rue Jules Verne – BP 119 – 44703 Orvault cedex. Tél. 02.40.16.91.30 – N° Vert : 0800 44 11 44
Fax : 02.40.16.93.70 – aidedomicile@adar44.com

Antennes : Ancenis, Châteaubriant, Clisson, Guérande, Machecoul, Nozay, Saint-Nazaire, Saint-Père en Retz, Vertou.

Association 1901 – Agrément qualité n°2006-2.44.037-
Autorisation de fonctionner par arrêté du 12 mai 2005

Aide et Défense des Locataires

Conseils aux Propriétaires bailleurs

Spécialisation dans le droit locatif du secteur privé
(à toutes les permanences)

Conseils aux copropriétaires

(Uniquement le mercredi matin)

ASSOCIATION « LE LOCATAIRE »

Association loi 1901 à but non lucratif

Permanences à la maison des associations 2 bis rue Albert de Mun à St Nazaire
Les Lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h30 à 11h30

Tél aux heures de permanences :

02 40 00 79 10 ou 06 32 11 52 15

Fermeture en juillet et août

Nous sommes une association de bénévoles ayant plus de 25 années d'expérience.

Sans appartenance politique, syndicale ou religieuse.

Au service des locataires, qui représentent 80% de nos consultants et des propriétaires bailleurs. En toute objectivité et dans le respect des textes de loi, nous renseignons les consultants sur les droits et devoirs de chacun et tentons de régler à l'amiable les litiges locatifs, par l'édition de courrier de notre part.

S'il le faut, nous préparons les dossiers pour les litiges qui ne se résoudront que devant la justice.

Si votre demande de renseignement nécessite une recherche dans notre documentation (conformément à la loi N°71-1130 du 31/12/71), nous vous demanderons une adhésion de 15 euros, adhésion valable 12 mois.



VOTRE CPAM VOUS INFORME

« Mon Compte ameli », en quelques clics c'est tout de même plus pratique !

Avec « mon compte ameli », découvrez en quelques clics les services en lignes proposés par l'Assurance Maladie. Alors n'attendez plus, connectez-vous dès maintenant sur www.ameli.fr et créez votre compte personnel ! Pour cela, il vous suffit d'entrer votre numéro d'assuré, ainsi que votre code Allo Sécu qui figure sur vos relevés de remboursement ou vous pouvez en faire la demande auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie.

Grâce à votre compte améli, vous n'attendez plus vos relevés de prestations papier. Vous savez tout de suite où en sont vos remboursements (des six derniers mois), et vous n'avez plus de papier à ranger* ! Cependant, dans le cas où les relevés sont nécessaires à votre complémentaire santé, votre caisse d'Assurance Maladie continuera à vous les envoyer.

Vous avez des questions ? Votre compte ameli vous permet aussi d'effectuer une demande d'information ou de poser toutes vos questions en complétant un formulaire. Choisir une relation en ligne c'est la garantie de recevoir une réponse dans les 3 jours !

N'attendez plus, « Mon compte ameli » c'est plus rapide, plus malin et zéro papier !

N'attendez plus : www.ameli.fr

*Vous pouvez à tout moment décider de résilier votre compte ameli et de recevoir à nouveau vos relevés de remboursement par courrier.

Protégez-vous de la grippe ! Choisissez de vous faire vacciner !

Vous faire vacciner, c'est le seul moyen de vous protéger efficacement contre la grippe. Alors n'attendez pas l'arrivée de l'épidémie.

Une démarche simplifiée !

Vous avez plus de 65 ans ou vous êtes atteints d'un diabète, de pathologies cardiaques ou respiratoires et vous avez déjà bénéficié en 2007 d'une prise en charge de l'Assurance Maladie pour la vaccination antigrippale

vos démarches sont aujourd'hui simplifiées :

- Vous remettez simplement le courrier que vous avez reçu à votre pharmacien qui vous délivre le vaccin gratuitement.

- Vous pouvez ensuite directement faire réaliser la vaccination par l'infirmière de votre choix sans prescription médicale.

« La grippe, c'est mieux quand on l'évite ! »

Rougeole, oreillons, rubéole : des maladies qui ne sont ni bénignes, ni réservées à l'enfant !

A tort, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont trop souvent considérés comme des maladies bénignes, réservées aux tout-petits. Désormais, elles touchent de plus en plus d'adolescents et d'adultes, et sont alors beaucoup plus dangereuses.

Vaccinez votre enfant dès 1 an, c'est la seule solution pour le protéger efficacement contre ces maladies et leurs complications. Parlez-en à votre médecin. Le vaccin est gratuit jusqu'à 13 ans.

Information presse

Caisse d'Allocations familiales

Aide aux vacances 2009 : ne tardez pas

Depuis 2008, Le « bon vacances » de la Caf est remplacé pour les familles qui partent en vacances avec leur enfant, par une nouvelle aide : l'aide aux vacances familiales (Avf).

Conditions pour en bénéficier

Pour bénéficier d'une aide aux vacances, la famille ne doit pas dépasser le quotient familial fixé.

Un conseil : réservez le plus tôt possible

Pour bénéficier de l'Avf, la famille doit réserver son séjour dans un centre labellisé « Vacaf ». Ces centres répartis sur l'ensemble de la France métropolitaine garantissent une qualité d'accueil et de service. Pour bénéficier du plus grand choix possible, il faut réserver dès que l'on connaît ses dates de vacances.

Les avantages d'Avf

La famille profite d'un large choix (mer, montagne, campagne, location simple, mobil-home, camping...) et bénéficie d'une prise en charge par la Caf d'une partie du coût du séjour. Elle règle **uniquement** la partie restant à sa charge.

Les familles concernées sont informées en janvier par un courrier personnalisé.

Attention : pour les enfants partant en colonie ou en camp...

le système du « bon vacances » est maintenu. La famille doit demander ce bon à la Caf soit par courrier, par mail ou par téléphone (il n'y a pas d'envoi automatique).

En savoir plus

Services des aides financières individuelles : 02 51 83 45 04.



Contact presse
Laurence Frontière
☎ 02 51 83 45 72

laurence.frontiere@
cafmauges.cnafmail.fr



Antenne à Ste Anne sur Brivet

Relais Assistantes Maternelles

Contact : Geneviève GADAIS tél 02 40 15 23 35 ou 06 83 19 68 08

A destination des familles et des assistantes maternelles,
le RAM est un espace neutre où la confidentialité est respectée.
Ce service d'information est gratuit et libre d'accès.

Vous êtes parents...

on vous aide dans la recherche d'un mode d'accueil
on vous guide dans vos démarches d'employeurs
on vous propose des temps de rencontres

Vous êtes assistante maternelle...

on vous accompagne dans votre travail
auprès des enfants
on vous renseigne sur votre statut
professionnel
on vous propose des temps de rencontres



Le RAM permet à l'enfant

de rencontrer d'autres enfants et adultes
de participer à des activités d'éveil
(jeux libres, motricité, bibliothèque,...)



Sur Ste Anne la Permanence du Relais Assistantes Maternelles
a lieu le 3^{ème} MARDI DU MOIS au Péricolaire, rue du Mortier Plat

Depuis octobre, elle se déroule de la façon suivante :

- 9h15 à 10h15 : **Activités d'Eveil au Péricolaire ou en Bibliothèque**
pour les enfants accompagnés des assistantes maternelles
- 10h30 à 12h : **Permanence d'Accueil** pour les parents et les assistantes
maternelles qui ont besoin de renseignements et de documents

Dates à retenir pour l'année scolaire 2008 -2009 :

21 octobre, 18 novembre, 16 décembre,
20 janvier, 17 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin



...Il n'y aura pas de permanence RAM pendant les vacances scolaires...

Commune de Saint-Anne-sur-Brivet

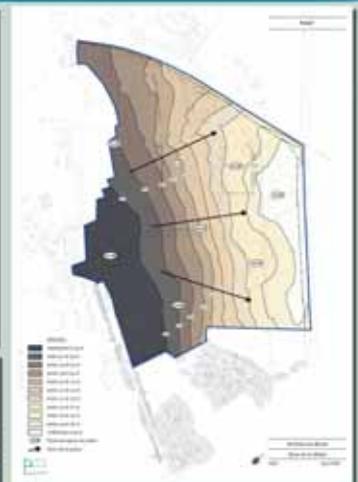
Modification du Plan d'Occupation des Sols

Objet : Prise en compte du projet de Zone commerciale de la Hirtais

Le site du projet



- Au Centre principal de la zone urbaine de Fretz-Château
- Accessible par le RD 161 (D104) et le RD 33 (N10)
- Site d'environ 20 ha délimité par le RD 159a (D10), le RD 29, le RD 161 et le RD 162 et le RD 163
- Ensemble de terrains agricoles utilisés au 4^e ordre
- Environnement
 - Présence d'une petite zone humide à préserver au Nord-Est
 - Existence de haies bocagères
 - Passage d'une ligne électrique haute tension sur le site
 - Présence d'un puits de la RD 162
 - Présence d'habitats à proximité au nord-est dans l'aménagement



Le projet de zone commerciale



Principales caractéristiques du projet

Le Programme d'aménagement
Création d'une zone à vocation commerciale d'environ 30 ha devant accueillir :
- Un centre commercial avec galerie marchande
- Un site d'activités et d'espaces extérieurs adaptés aux activités diverses (activités sportives, culture de loisir, etc.)
- Un site « autoconsommation »
- Une station service et une station de lavage
- Des activités diverses dans une zone commerciale (restauration rapide, ...)

Phasage
L'ensemble CMO de cette autorisation devant être traité dans une première tranche, la partie commerciale dans une seconde tranche.

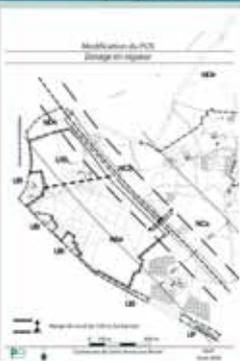
Principes d'aménagement

- Accès : deux accès directs depuis le RD 33 et le RD 161
- Circulation fluide : une liaison principale reliant les deux accès et des liaisons secondaires pour desservir l'ensemble des commerces
- Intégration dans le site
 - Prise en compte de la topographie avec mise en œuvre de plateformes, pentes, talus, etc.
 - Intégration des infrastructures existantes (câbles, lignes électriques, etc.)
 - Aménagement paysager des différents lots pour faciliter l'intégration par la création d'espaces paysagers et résidentiels verticaux au sein de la zone
 - Traitement paysager des limites de l'ensemble des terrains situés au bord du RD 162 dans la limite de recul définie au POS
- Environnement
 - Gestion des nuisances éventuelles des travaux
 - Maintien d'une zone tampon d'environ 100 m au minimum entre les bâtiments commerciaux et les habitations
 - Création d'un site paysager dans cette zone tampon pour créer un effet d'écran visuel et sonore depuis cette zone d'habitat
 - Préservation de la zone humide existante
 - Aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales dans la partie sud-est de l'aménagement paysager des bords de la RD 162
 - Maintien des haies existantes autour des parcelles et mesures compensatoires par des plantations nouvelles (haies de feuillu, haies diversifiées, ...)

C) programme général (projet à venir)



Le projet de modification



Synthèse des modifications apportées

- Transformation de la zone N10 en zone N10a « zone à urbaniser non soumise à des activités artisanales, aux commerces, et services »
- Suppression de la zone N10a : création d'une zone
- Maintien de la limite de recul de 100m par rapport à l'axe de la RD 162 dans la limite de recul des habitations de la zone N10a
- Modification des lignes de stationnement pour assurer une adéquation entre les équipements résidentiels et les besoins résidentiels en stationnement
- Intégration d'un espace paysager et d'aménagement paysager
 - Procédure de maintien des traitements des bords de la RD 162 et de la RD 29
 - Création de haies de recul de recul par rapport à la RD 162 dans un aménagement paysager qualitatif
 - Intégration des accès dans le site



Bonne Année 2009

